



Horaires et tarifs par enfant

CENTRE DE LOISIRS VACANCES DE FEVRIER Du 17 au 21 Avril 2023

La commune de Matougues organise un centre de loisirs pour les vacances de Février, **le thème de cette semaine sera « Pâques » avec une sortie à Mc Do, Kidoom et trampoline à Châlons-en-Champagne.** Notre équipe d'animateurs encadrée par **Nathalie, notre directrice**, sera ravie d'accueillir les enfants à partir de 3 ans (scolarisés en 2022-2023).

Pour tout renseignement, les seuls contacts sont Nathalie notre directrice au 07.87.06.65.91 ou le secrétariat de mairie au 03.26.70.99.26 ou par courriel : mairie.matougues@wanadoo.fr. L'école n'est pas en mesure de répondre à vos questions.

Inscriptions

Une permanence aura lieu le samedi 18 Mars 2023
de 14h30 à 16h30 à la mairie de Matougues

Le dossier d'inscription peut également être téléchargé sur le site
« matougues.fr » et déposé
dans la boîte aux lettres de la mairie
pour le 18 Mars 2023 à 12 heures dernier délai.

Au-delà de cette date les inscriptions pourraient ne plus être prises
en compte selon l'effectif déjà enregistré.

	CAF 1	CAF2	CAF3	MSA et autres
Pour une semaine				
9h-12h et 14h-17h	44 €	55 €	72 €	80 €
Par jour				
Garderie du matin à partir de 7h30 jusque 9h00	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Repas à la cantine et sortie Mc Do	5 €	5 €	5 €	5 €
Garderie du soir de 17h jusque 18h30	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

CAF 1 : coefficient familial inférieur à 680 €

CAF 2 : coefficient familial supérieur ou égal à 680 € et inférieur à 900 €

CAF 3 : coefficient familial supérieur ou égal à 900 €

Dossier à fournir pour le 18 Mars 2023 :

- CAF : le n° allocataire et l'attestation du Quotient Familial
- MSA : le n° allocataire et la notification de réduction
- Le bulletin d'inscription
- N° de police d'assurance – Responsabilité civile et extra-scolaire de l'année
- La fiche sanitaire et la copie du carnet de santé
- Un chèque de caution libellé à l'ordre du Trésor Public

